

PEUPLE ET CULTURE

N°13

bulletin d'information
nouvelle série

mars 1970

sommaire

pages

1 documents

- expérience de cours d'allemand pour adultes castelsarrasin 1

2 informations

- motion du bureau national l'enseignement des langues vivantes 7
- lettre à jérôme monod, quelques réflexions sur les espaces verts 8

3 la vie de Peuple et Culture

- travaux des instances de direction du mouvement 13
- activités régionales 24

1 documents

expériences de cours d'allemand pour adultes

castelsarrasin

TARN-ET-GARONNE

En guise d'introduction

Depuis 1967 fonctionne à Castelsarrasin un cours d'allemand pour adultes, dirigé par Yvan ROUANET, professeur certifié d'allemand.

Ce cours s'insère dans l'ensemble des activités franco-allemandes de **Peuple et Culture**. Il ne peut être considéré comme une réponse à des besoins individuels, en particulier d'ordre professionnel, ce qui pourrait, par exemple, être le cas si le public était composé de personnes travaillant dans l'hôtellerie.

Les relations entre les hommes des différents pays prennent dans la société contemporaine une importance toujours croissante. Pour favoriser la compréhension internationale, il importe de créer des conditions favorables aux contacts humains entre les personnes de différentes nationalités, l'absence d'un langage commun constituant en ce domaine le principal obstacle.

L'organisation d'un cours d'allemand pour adultes doit être considérée comme une solution — partielle, certes — à ce problème.

Ainsi, cette expérience qui constitue une réponse aux besoins globaux du milieu, se situe bien dans la ligne d'action de P.E.C.

Nous aurions souhaité étendre cette action à d'autres centres de la région. La difficulté de recruter des professeurs qualifiés qui, d'une part, aient la possibilité de disposer chaque semaine du temps nécessaire, et qui, d'autre part, acceptent de se libérer pour participer préalablement à un stage pédagogique de trois semaines, nous a contraints à nous limiter à un seul centre.

Nous aurions voulu également élargir l'action à d'autres langues étrangères et nous orienter ainsi vers une politique véritable de promotion linguistique. Mais ce qui est possible pour la langue allemande, grâce à l'aide financière de l'Office franco-allemand pour la jeunesse, ne peut être envisagé pour d'autres langues en raison du coût de l'opération.

R. MARIET.

Compte rendu de l'expérience

Ce cours fait appel à la **méthode audio-visuelle et structuro-globale Saint-Cloud-Zagreb**, de MM. et Mmes BURGDORF, MONTANI, SKREB et VIDOVIC. Il est organisé par **Peuple Culture** et placé sous l'égide de l'Office franco-allemand pour la jeunesse.

1. FONCTIONNEMENT

Les cours ont lieu deux fois par semaine, de 21 h. à 23 h.; la méthode comprend deux degrés, chacun d'eux pouvant durer de 150 à 180 heures, soit environ un an à un an demi au rythme actuel, en tenant compte des interruptions dues aux vacances scolaires. Un cours du premier degré s'est terminé en 1969; un second cours — du 1^{er} degré également — sera terminé vers Pâques.

Tous les adultes y sont admis — de 15 à 25 élèves — moyennant une modeste participation : l'O.F.A.J. prend en effet en charge une importante partie des frais d'équipement et de fonctionnement ainsi que le perfectionnement pédagogique du professeur d'allemand. Le but de ces cours n'est pas l'apprentissage total de la langue allemande avec toutes ses subtilités, mais l'acquisition des mécanismes et des éléments de base indispensables.

2. METHODE

L'intérêt essentiel de ce cours réside dans la méthode utilisée : elle se différencie en effet des méthodes traditionnelles par la **matière enseignée** et par la **façon dont elle est enseignée**.

La matière enseignée n'est pas la **langue de Goethe**, c'est-à-dire la langue littéraire classique — ou langue écrite — mais la langue parlée actuelle : les quelque 1.500 mots et **structures** que comprend le premier degré n'ont pas été choisis arbitrairement, mais en fonction de leur fréquence; celle-ci a été établie d'après un grand nombre d'enregistrements magnétiques réalisés sur le vif dans tous les domaines de la vie courante, à l'insu des personnes enregistrées pour que leur naturel ne soit pas altéré.

Cette technique, mise au point par le Français P. RIVENC (1), a permis de constater par exemple que le fondement même du langage ne réside pas dans une juxtaposition de mots isolés, mais au contraire dans un nombre déterminé de structures, sortes de schémas directeurs variant avec chaque langue, mais ayant en commun la propriété d'être émis et perçus globalement.

Ces structures, une fois dénombrées, ont été répertoriées et organisées en leçons progressives qui ont toutes une motivation : les divers centres d'intérêt de la vie quotidienne, dans la rue, en famille, au restaurant, à la gare...

(1) Paul RIVENC; ancien trésorier national de P.E.C. est actuellement maître de recherches à la faculté de lettres de Toulouse et adhère au groupe P.E.C. - Midi-Pyrénées.

Il convient toutefois de remarquer l'emploi de certains mots dont la phonétique seule justifie la présence (Leçon 1 : **Architekt**) et de certains autres que ni leur prononciation ni leur fréquence ne saurait justifier (leçon 19 : **Torwart... Stürmer**). On peut aussi reprocher à la grammaire de progresser souvent par bonds, de manquer de progressivité (par exemple la déclinaison de l'adjectif épithète fait pratiquement l'objet de deux leçons seulement : 2; 18 et 19). La méthode, déjà remaniée, est encore susceptible d'être améliorée.

Cette **matière à enseigner** est transmise selon les techniques dites **audio-visuelles**; ce néologisme à la mode se traduit concrètement par l'emploi d'un magnétophone et d'un projecteur qui délivrent simultanément un message auditif (phrase) et visuel (image). On croit couramment que tout le travail d'enseignement et d'apprentissage est désormais confié à la machine; rien n'est plus faux. Certes, l'élève assiste à la projection d'images fixes et entend en même temps des phrases dans la langue étudiée; certes, il répète d'abord ces phrases sans toujours bien les comprendre. Mais l'essentiel du travail réside dans les applications actives — élucidation et assimilation — qui suivent, la période passive de conditionnement sous forme de dialogue entre le professeur et les élèves.

Et ce n'est encore là que la façade de l'édifice : les techniques audio-visuelles font appel aux dernières découvertes de la psychologie, de la linguistique et de la phonologie; les deux premières sciences ont contribué à vaincre le **phénomène de rejet** (de même qu'un organisme vivant rejette tout corps étranger, l'esprit humain rejette toute structure de langage différente de celles de sa langue maternelle) et à permettre l'assimilation globale de messages (son) correspondant à des situations bien définies (image).

La troisième science permet d'utiliser l'intonation comme un adjuvant — alors qu'elle était jusque-là un obstacle — selon la méthode **verbo-tonale** définie par le professeur yougoslave GUBERINA : les phonèmes — ou sons de base — sont assemblés en **phrases optimales** qui permettent leur assimilation rapide. La plus spectaculaire application du principe verbo-tonal consiste à apprendre aux sourds-muets à parler et à **entendre**.

Il est malheureusement impossible de donner en quelques lignes une image exacte des théories mises en œuvre ici, et que les participants aux cours ne soupçonnent même pas en général.

3. RESULTATS

Les élèves représentent à peu près toutes les couches de la population active : ouvriers, artisans, techniciens, cadres moyens et supérieurs. Leur âge varie de 22 à 60 ans.

Après trois ans d'utilisation de la méthode, il semble que les résultats soient directement liés à trois principaux facteurs : l'origine géographique, l'âge et la culture des élèves. Nous ne pouvons tenir compte des autres paramètres qui étaient constants pour cette expérience : heure et fréquence des cours — en plus d'une activité professionnelle normale pour les élèves comme pour le professeur — spécialisation du professeur, absence de laboratoire de langues pour l'exploitation rationnelle des acquisitions, langue maternelle, etc...

L'origine géographique des élèves — tous français — influe particulièrement sur leur prononciation. Les Français du sud sont plus aptes que ceux du nord à prononcer correctement l'allemand (voyelles ouvertes, sons nasillés, *e* muets...). L'âge semble avoir une influence néfaste à la fois sur la prononciation (les organes auditifs et phonologiques perdent avec le temps leur acuité) et sur l'assimilation (la compréhension intuitive et la mémorisation deviennent lentes et incertaines). Enfin la **culture** joue un rôle de lubrifiant dans la machine cérébrale : plus l'élève a appris de langues étrangères, plus la nouvelle langue lui paraîtra facile; les deux meilleurs élèves des deux séries de cours en étaient respectivement à leur 4^e et à leur 3^e langue vivante. Les sujets jeunes et cultivés sont donc favorisés au départ.

Mais ce sont là des éléments statistiques à valeur restreinte puisqu'ils ne portent que sur trois ans et sur une quarantaine d'élèves.

4. CONCLUSIONS

La méthode **audio-visuelle et structuro-globale** paraît actuellement la mieux adaptée aux adultes car elle ne leur demande aucun travail personnel en dehors des cours et est donc compatible avec une activité professionnelle.

Cependant elle exige beaucoup d'assiduité, donc de volonté, et est très pénible — surtout pour le professeur, sans cesse sollicité au cours de l'année scolaire par des tâches nouvelles — en raison de l'heure tardive des leçons et de la concentration intellectuelle qu'elles exigent sans relâche.

Il paraîtrait donc préférable de l'utiliser intensivement c'est-à-dire sous forme de stages à plein temps de 3 semaines à une mois, à raison de 4 ou 5 h. par jour. L'idéal serait aussi de disposer d'un laboratoire de langues qui accroîtrait considérablement le rendement. Précisons enfin qu'il n'y a pas de miracle dans l'apprentissage d'une langue vivante, mais seulement une technique sans cesse améliorée pour dispenser cet enseignement et une volonté constante pour le recevoir.

Y. ROUANET,

DIRECTEUR DU COURS

JANVIER 1970.

2 informations

motion du bureau national l'enseignement des langues vivantes

Le Bureau national de **Peuple et Culture** constatant que le débat engagé autour de l'éventuelle suppression de l'enseignement obligatoire d'une deuxième langue vivante dans les lycées et collèges, laisse subsister, quelle que soit la solution finalement adoptée, le problème de la généralisation de l'enseignement des langues vivantes au bénéfice des personnes n'ayant pas eu la possibilité de suivre un enseignement du second degré,

constatant d'autre part l'immensité des besoins existants dans ce domaine, dans un pays où la connaissance des langues vivantes reste le privilège des minorités relativement restreintes,

constatant qu'en dehors des institutions scolaires et universitaires l'enseignement des langues demeure en France un domaine réservé aux entreprises à but lucratif,

décide de proposer aux associations du C.N.A.J.E.P. et du G.E.R.E.A. de se saisir de ce problème, en vue de soumettre aux pouvoirs publics, tant au niveau de l'Etat que des collectivités locales, la création d'un dispositif non lucratif d'enseignement des langues vivantes à l'intention de personnes n'ayant pu sur ce plan suivre un enseignement scolaire normal.

lettre à jérôme monod délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale

quelques réflexions concernant les espaces verts

Monsieur le Délégué,

Je vous remercie de m'avoir adressé votre communication du 8 décembre dans laquelle vous me demandez de vous faire connaître notre avis sur le développement de l'action en faveur de la sauvegarde du milieu naturel et de la mise en valeur de l'environnement, en vue d'un Comité interministériel qui doit se réunir au printemps 1970.

Notre association aborde ces problèmes comme vous le savez sous l'angle du développement culturel conçu suivant une définition très large et qui implique donc fondamentalement les rapports des hommes avec leur environnement. C'est pourquoi d'ailleurs de nombreuses activités ayant trait aux espaces verts, aux parcs nationaux, au tourisme culturel, figurent dans notre programme ainsi que des sessions importantes consacrées aux principaux aspects de l'aménagement du territoire et toutes conçues bien entendu sous l'angle de la formation aussi bien des « usagers » que des animateurs. Ces problèmes constituent d'ailleurs l'un des 7 secteurs privilégiés de notre programmation à court et à moyen terme.

Dans cette perspective, le premier problème à faire figurer dans notre réponse à votre lettre est de toute évidence celui des espaces verts.

Un mouvement comme le nôtre qui pose les questions du développement culturel dans l'esprit d'une politique globale démocratique, ne peut pas ne pas être alerté par les menaces que comportent, pour la sauvegarde du milieu naturel et pour la mise en valeur de l'environnement, une situation trop souvent dominée par des intérêts particuliers immédiats. Si d'utiles réformes ont pu être promues notamment grâce à l'action de votre délégation, nous constatons que trop souvent un souci d'efficacité économique ou plus simplement financier à court terme prévaut encore, dans notre pays, sur des considérations d'intérêt collectif et de politique à long terme.

C'est ainsi que les besoins d'une existence équilibrée notamment des citoyens des grandes villes qui exigeraient, dans la perspective des 30 ou 40 années qui sont devant nous, des réservations de terrains très importantes, ne sont pas suffisamment pris en compte à l'heure actuelle.

C'est là une constatation banale certes, mais cette banalité n'est pas pour autant reconnue d'une manière positive. Bien au contraire, il est à craindre que le développement des villes se faisant d'une façon insuffisamment ordonnée, ne rende de plus en plus difficiles à l'avenir la préservation des espaces verts et la création d'équipements collectifs adéquats.

Il en est hélas de même en ce qui concerne la neige et le soleil, en d'autres termes une politique de la montagne et des côtes comme on a pu entre autre le constater récemment par l'amputation infligée au parc national de la Vanoise.

Si une législation nationale extrêmement ferme ne vient pas rapidement arrêter, dans ce domaine, des évolutions extrêmement inquiétantes, les actions que nous nous efforçons de mener à bien de concert avec d'autres organismes sur le même plan, deviendront de plus en plus difficiles et de plus en plus aléatoires.

Le deuxième palier de nos préoccupations se situe évidemment au niveau des problèmes de formation. L'esprit public en France n'est, hélas, pas très puissamment orienté sur les questions de sauvegarde du milieu naturel, contrairement à ce qui se passe dans les pays voisins comme la Suisse, l'Australie et l'Allemagne.

L'individualisme, l'anarchie, l'indifférence prévalent et il nous apparaît qu'une tâche immense de sensibilisation première devrait être entreprise dans ce domaine par l'école, par les grands moyens d'information et par les associations volontaires. Les pouvoirs publics pourraient directement ou indirectement, en agissant sur les institutions telles que l'Education nationale et l'O.R.T.F. qui relèvent d'eux, et en soutenant des initiatives privées, contribuer beaucoup plus qu'ils ne le font actuellement à une telle sensibilisation.

A un second niveau, c'est auprès des responsables des organismes publics, des administrations de l'Etat, des municipalités que des actions de sensibilisation et d'information devraient être élargies. Il est souvent frappant que des administrations publiques donnent le meilleur exemple de l'incompréhension, de la négligence ou de l'indifférence; face au problème dont va se saisir le Comité interministériel il n'est que de penser à la manière dont la construction de certaines lignes de transport de l'énergie électrique ou des constructions routières sont entreprises au détriment des paysages, des sites, des espaces verts, pour mesurer l'étendue du chemin qui reste à faire.

Ensuite une politique de formation d'animateurs bénévoles vivant dans les milieux urbains et ruraux concernés, devrait être conçue, encouragée et soutenue. Nous pensons là, et nous réalisons d'ailleurs modestement, certains aspects de cette pensée, aux animateurs des organismes de jeunesse, des groupements d'habitants au niveau des quartiers ou des grands ensembles, des organismes professionnels du monde rural, etc...

Enfin, il serait indispensable que des animateurs professionnels, beaucoup plus nombreux que ceux qui sont actuellement en place ou dont la mise en place est prévue, soient mis à la disposition des parcs nationaux et régionaux, des bases de plein air, etc...

En conclusion nous dirons que si un effort collectif est indispensable en ce qui concerne la politique foncière, pour le reste, il s'agirait surtout pour l'Etat et les collectivités locales d'appliquer sérieusement des dispositions existantes — au lieu de faciliter, comme c'est le cas trop souvent, ce qui est tenté

pour les tourner — d'augmenter les moyens matériels nécessaires pour réaliser une politique qui en principe a été décidée souvent il y a fort longtemps déjà et d'accélérer ainsi les cadences de réalisation de projets et des plans en principes retenus.

Je me tiens bien entendu à votre disposition pour vous fournir, si vous le voulez, des réflexions et des propositions plus détaillées, mais ne sachant pas à quel niveau de précisions devait se situer ma réponse, il m'est apparu qu'il convenait de vous faire part d'abord d'un certain nombre de considérations relativement générales.

Je joins à la présente quelques comptes rendus de sessions et de voyages d'études se rapportant au sujet de votre lettre. Veuillez agréer, Monsieur le Délégué, l'assurance de ma haute considération.

Le Président,
Bénigno CACERES.

Le 23 janvier 1970.

DOCUMENTS DE TRAVAIL

1. **Economie touristique, économie agricole** (voyage d'études au Tyrol, PEC-Isère, 1967) 3,50 F.
2. **Démarche culturelle avec des jeunes travailleurs en milieu urbain** (compte rendu d'un stage, PEC-Isère, 1966) 3,50 F.
3. **Les espaces verts** (compte rendu d'un voyage d'études en Allemagne, PEC-Isère, 1967) 6,00 F.
4. **Troisième âge** (voyage d'études à Falkenstein, PEC-Isère, 1967) 6,00 F.
5. **L'école pour la vie** (mission d'études au Danemark, PEC-Isère, 1968) 6,00 F.
6. **Connaissance de la capitale régionale : Clermont-Ferrand** (travail préparatoire à l'ouverture des stages sur ce thème, réalisé par Andrée DURAND, PEC-Puy-de-Dôme, 1968) 3,50 F.
7. **L'agriculture en Tchécoslovaquie** (voyage d'études, PEC-Midi-Pyrénées, 1968) 3,50 F.
9. **Cinq ans de club de lecture** (PEC-Loire, 1968) 3,50 F.
10. **Le tourisme en Tchécoslovaquie** (voyage d'études, PEC-Midi-Pyrénées, 1969) 3,50 F.
11. **Aperçu historique de la Tchécoslovaquie** (voyage d'études, PEC-Midi-Pyrénées, 1969) 3,50 F.

**SERIE DE DOCUMENTS RONEOTYPES, FORMAT
21 × 27, 30-60 PAGES.**

**FRAIS D'ENVOI A AJOUTER AU MONTANT DE LA
COMMANDE :**

1 document : 2,00 F.	2 à 5 documents : 4,00 F.	
2 » 2,00 F.	5 à 10 » :	5,00 F.

3 la vie de Peuple et Culture

réunions du bureau national

Compte rendu de la réunion
du 8 janvier 1970

1.

PROBLEMES DU PERSONNEL

Compte tenu

- du fait que la subvention accordée à P.E.C.-national va sans doute être diminuée d'au moins 30 % et que la politique gouvernementale vis-à-vis des associations risque de rendre cette diminution définitive,
- du fait que seules des suppressions de postes de permanents peuvent permettre de faire face à des diminutions de recettes de cette envergure,

● du fait que parmi les postes de personnel actuels, tous représentant une grande utilité, la suppression du poste de responsable du secteur éditions et du poste d'instructeur national présentent des inconvénients, mais moindres que la disparition d'autres postes,

— après s'être longuement étendu sur la situation de chacun des intéressés et s'être fait donner lecture de leurs contrats,
— sans préjuger d'autres mesures radicales qui devront sans doute intervenir ultérieurement,

le Bureau décide la suppression des postes du responsable des éditions et de l'instructeur national.

2.

FORMATION

● bourses congés culturels et p. c. a.

Le bureau constate que la totalité des bourses ont été utilisées en 1969 et que les demandes pour 1970 excèdent de beaucoup le total 1969.

Le bureau apporte donc une affectation de crédits tenant compte à la fois du renouvellement des demandes et des demandes nouvelles.

· activités franco-allemandes

Le bureau accepte le tableau prévisionnel proposé par le responsable du service.

3.

REGROUPEMENT INTER-ASSOCIATIONS

Le bureau décide de développer les contacts pris entre P.E.C., la C.C.O., Léo Lagrange, les foyers ruraux et les auberges de jeunesse.

4.

DINERS-DEBATS

Le bureau programme les diners-débats suivants :

- le 3^e âge,
- la télévision comme instrument de formation des adultes,
- les milieux ruraux et urbains.

Compte rendu de la réunion du 31 janvier 1970 (marseille)

Le bureau se tient à Marseille dans la maison des jeunes gérée par le groupe régional.

Sont à l'ordre du jour : la programmation 1970, le calendrier des prochaines réunions, la réorganisation de la rue Cassette compte tenu des impératifs financiers, la réforme du D.E.C.E.P.

Compte rendu de la réunion du 19 février 1970

Le bureau examine d'abord les questions diverses, notamment le projet de convention entre P.E.C.-national, P.E.C.-Haute-Savoie et le C.L.E.P.

Projets de publication des prochaines fiches :
On retient : Elise ou la vraie vie, l'Opéra de quat' sous, les dîners-débats.

Le bureau prépare ensuite l'ordre du jour du prochain comité directeur en examinant notamment tous les documents destinés à préparer la réflexion du comité directeur sur la réforme des structures du mouvement.

comité directeur

Compte rendu de la réunion du 14 décembre 1969

La séance est ouverte par le président B. CACERES sur une information concernant la situation actuelle de l'éducation populaire, du point de vue financier.

Les associations risquent de voir leurs subventions diminuées d'au moins 50 %. De multiples démarches auprès des parlementaires n'ont abouti qu'à des améliorations très limitées. L'avenir financier reste donc plus qu'incertain.

1.

PERSPECTIVES GENERALES SUR LA PROGRAMMATION 1970-1971, PRESENTEES PAR MICHEL JACQUEY, SECRE- TAIRE GENERAL.

De multiples consultations à l'intérieur du mouvement ont abouti à un bilan et un programme.

hypothèses ou principes ayant présidé au choix

L'assemblée générale a mis à l'ordre du jour un projet de réforme des structures de P.E.C., ce travail sera lié à un ensemble de journées d'études sur les programmes et les orientations.

a) l'assemblée générale ayant décidé de chercher à élargir nos activités à d'autres mouvements d'éducation populaire, on va tenter de jeter les bases d'un programme commun, au moins dans certains secteurs, avec d'autres associations.

b) l'actualité nous impose de prendre en considération les projets de réalisation d'un système d'éducation permanente étendu à la totalité de l'existence (enfant-adolescent-adulte). Il nous fait en conséquence :

— faire d'urgence un bilan de nos méthodes et réfléchir à leur adaptation à cette nouvelle conjoncture. Envisager, au besoin, leur évolution.

— adopter des méthodes qui ont fait leurs preuves ailleurs et que nous n'avons pas, jusqu'alors, prises à notre compte.

— là où cela s'avère nécessaire, rompre, s'il le faut, avec le style des expériences de formation accomplies jusqu'ici dans le cadre des universités d'été et inaugurer à la place la formule des « stages-couplés », c'est-à-dire liés soit à l'étude, sur place, d'une expérience novatrice concrète et qui a fait ses preuves, soit à un voyage d'études à l'étranger, soit à un stage « méthodes »...

— équilibrer les relations entre « national » et « régional ». Il est nécessaire de décentraliser au maximum les expériences de formation régionales (université Haute-Normandie 1968), mais en même temps de confronter les expériences pour ne pas laisser les uns et les autres travailler dans l'isolement (colloques nationaux ou séminaires),

— ne serait-il pas temps de lancer de nouveaux types d'expériences de formation en fonction de l'évolution des modèles de loisir de notre société : joindre, par exemple, à des rencontres familiales récréatives, des expériences de formation studieuses ? Quelle utilisation culturelle peut-on faire de cette conquête sociale qu'est le temps de loisir ? La tendance actuelle très florissante et qui semble promise à un bel avenir est justement de faire coïncider les formules touristiques avec l'éducation permanente.

- c) Cadre général des activités. Nous proposons donc :
- 5 journées d'études de programmation en mars,
 - une université de regroupement en juillet, à la place de l'université d'Houlgate : première tentative de regroupement inter-associations,
 - une université « méthodes » en septembre,
 - une première expérience de rencontres culturelles familiales à Annecy en août,
 - un colloque national cet automne à Paris pour le lancement d'un « club de politique culturelle », à partir de l'expérience des dîners-débats,
 - enfin dans le cadre des 7 secteurs d'activités et des groupes de travail des stages-couplés régionaux.

2.

CHACUN DE CES PROJETS VA FAIRE L'OBJET D'UNE PRESENTATION AU COMITE DIRECTEUR PAR SON RESPONSABLE; UNE DISCUSSION SUIVRA.

1^o **Les journées de programmation de mars** (rapporteur Joffre DUMAZEDIER, responsable du C.E.P.)

Les journées consacrées aux problèmes d'orientation et de programmation seraient organisées, sous forme d'un « atelier »; il doit en sortir des « produits fabriqués » : programmes de formation, d'information (dîners-débats par exemple), de documentation, d'édition, exploitation de contenu de livres et de documents... Projets sérieux et circonstanciés avec des précisions portant sur les hommes, les délais, l'argent, pour 1970/71 ! L'exigence de productivité impose une méthode : les discussions générales de type « culture et politique » sont hors programme, mais on peut prévoir des temps libres (soirées, sorties) pour ces réunions, d'ailleurs passionnantes. Le plan idéologique n'est pas éliminé; on oblige les idéologies à s'incarner; il s'agit d'utiliser au mieux nos expériences et jusqu'à nos conflits internes ou externes du passé, comme matériaux pour prévoir l'avenir.

Le rendement de l'atelier dépendra du travail antérieur; il faut donc prévoir des travaux préliminaires dans les groupes de travail et les commissions, coordonnés par le secrétariat du C.E.P. pour faciliter la communication et améliorer le rendement.

Décision. Le Comité Directeur décide que ces journées de programmation auront lieu en deux fois :

- les 21 et 22 mars : réunion préliminaire : étude des programmes préparés par les régions et travail de coordination,
- les 1^{er}, 2 et 3 mai : programmation définitive.

2° **L'université de regroupement** du 6 au 18 juillet 1970 à Houlgate, présentée par Bénigno CACERES.

Elle réunirait des délégués désignés par chaque association (animateurs permanents et bénévoles, techniciens...) pour une réflexion commune sur les orientations de politique culturelle pendant les deux ans à venir. Associations concernées pour l'instant : Fédération nationale des foyers ruraux, Fédération unie des auberges de jeunesse, Centre de culture ouvrière, Foyers Léo-Lagrange, Culture et développement. Contacts poursuivis par ailleurs avec le Groupe d'études et de recherche en éducation permanente (G.R.E.P.) et l'Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale (A.D.E.L.S.).

Ce sera beaucoup plus qu'une réunion de coordination; il s'agit de regrouper des activités pour aboutir à des réalisations effectivement communes : centre de documentation, dîners-débats, services relativement communs avec projets financiers. Elle doit nous permettre de nous informer sur nos méthodes mutuelles et peut aussi servir d'école de perfectionnement.

Le public susceptible d'être atteint par les produits des organisations regroupées passerait des 3.000 adhérents de P.E.C. à 15.000 à peu près. Il comporterait trois strates auxquelles correspondraient éventuellement 3 types de publications :

- l'usager de base,
- les animateurs à tous les niveaux,
- nos éventuels supporters dans l'opinion publique.

On pourrait déboucher sur une grande revue de combat culturel éditée en commun. Si l'on veut que l'éducation populaire existe, ce regroupement devient une nécessité absolue. Il s'agit d'élaborer en commun une politique culturelle agressive contre deux dangers que les uns comme les autres estiment majeurs :

- l'étatisation d'une partie croissante de nos secteurs,
 - la commercialisation d'une autre partie de ces activités.
- Cependant, pas de refus systématique car certaines initiatives novatrices de l'Etat et du secteur privé méritent d'être soutenues, une analyse et chaque fois que cela est nécessaire un combat !

Tous ces mouvements sont aussi d'accord sur la nécessité d'accords avec les partis de gauche et avec les syndicats pour mener une politique culturelle efficace, mais d'accord également pour ne pas subordonner l'initiative et l'agressivité de la politique culturelle aux seules décisions des partis et des syndicats.

Le regroupement en somme c'est à la fois plus de politique et plus d'efficacité dans notre travail.

3^e **Université Méthodes**, rapport de Jean-François CHOSSON.

La commission « Méthodes » (à l'origine l'entraînement mental) est continuellement amenée à s'adjoindre des collaborations occasionnelles qui, parfois, deviennent définitives. Elle se réunit régulièrement toutes les trois semaines et doit déboucher normalement sur des éditions et des stages. Un colloque des 4, 5 et 6 février 1970 réunira P.E.C. et d'autres organismes qui ont été amenés à se joindre à nos travaux : « Colloque formation générale et promotion sociale ». Son but : faire le point des méthodes les plus novatrices en matière de promotion sociale pour essayer de promouvoir une formation générale plus avancée et moins traditionnelle, en harmonie avec la formation technologique en général, d'un caractère hardiment novateur. Nous aurons 5 groupes de travail :

- expression écrite,
- expression orale,
- entraînement mental,

- méthodes mathématiques,
- lecture.

Le sous-thème du colloque est l'« amélioration de la productivité intellectuelle ». (1)

L'université de septembre sera le prolongement de ces travaux. Joffre DUMAZEDIER précise les perspectives majeures qu'il souhaite voir adoptées :

a) comment nos méthodes peuvent-elles se recycler pour répondre à la grande mutation actuelle de la réflexion sur l'éducation permanente : enfant-adolescent-adulte qui est le grand problème à l'ordre du jour (notamment dans le cadre de la réforme de l'enseignement). Cela supposerait notamment que l'on établit des correspondances plus nettes que par le passé avec la notation en matière d'éducation de l'enfant.

b) Au moment où nous restructurons le mouvement P.E.C. de l'intérieur, où nous cherchons à l'élargir vers l'extérieur, il faut garder une vue claire de l'objectif même de ce que l'on appelle l'entraînement mental, mais aussi d'autres méthodes de formation intellectuelle pratique. Le but de l'entraînement mental ne se situe pas dans le groupe d'apprentissage : c'est l'autoformation de la personne en milieu réel. Voici l'axe majeur de toute conception de l'éducation permanente. Ce n'est pas la classe qui est importante pour l'école; ce n'est pas le groupe qui est important pour l'éducation des adultes, c'est le résultat « après », c'est-à-dire : **l'auto-éducation permanente dans une société en mouvement.**

c) Cette université « Méthodes » devrait être un premier effort de confrontation dans un cadre de synthèse, des acquisitions méthodologiques de P.E.C. ces dernières années. Confronter Marc VIGNAL (éducation musicale), Pierre GAUDIBERT (éducation plastique), Jean-François CHOSSON (entraînement mental), Antoinette FOUQUE (éducation par la lecture) sur la base de la pédagogie qu'ils ont appliquée dans leurs stages et activités de base.

(1) Ce colloque n'a finalement pas eu lieu. Son programme sera fusionné avec celui de la rencontre de septembre.

d) Le perfectionnement par emprunts extérieurs : en particulier, nécessité de lire pour se tenir au courant. Nous ne voulons pas suivre de ce point de vue la folle industrie, avant de sacrifier à la mode, en mettant l'accent sur l'apport américain. Nous devons le mettre sur celui de nos alliés dans ces essais de regroupement. La clientèle traditionnelle des universités d'été sera dirigée vers les stages couplés régionaux.

Dans notre programme il y a donc :

- une offre en zone fermée : les 5 grandes manifestations dont on voudrait avoir une participation contrôlée par le mouvement lui-même;
- les autres activités centrées essentiellement sur l'initiative locale et régionale.

4° **L'université « familiale ».** Exposé de Jacques PERRET. On a jeté, il y a quelques mois, les bases à Annecy d'un « Centre de loisirs et d'éducation permanente », intégré à un foyer communautaire de vacances qui réunit chaque année à peu près 2.000 personnes (formule V.V.F.). Ce foyer a des capacités d'hébergement mais peu de ressources en matière d'animation. Le centre répondra à ce besoin en même temps qu'aux problèmes d'animation qui se posent à P.E.C. local.

On proposera en août aux vacanciers un certain nombre d'activités culturelles variées (Annecy est riche en possibilités) et des stages divers. Cela permettra, nous l'espérons, aux familles de communiquer entre générations d'une façon renouvelée.

5° **L'idée d'un groupe (club) de politique culturelle** que le colloque de novembre pourrait mettre au point répond à une double orientation :

- intérieure — à destination des organisations intéressées,
- extérieure — destinée à aboutir à un groupe de pression et d'influence permanent pour intervenir dans tous les combats du développement culturel par des initiatives propres ou en soutenant les initiatives des syndicats, des partis, des associations, des pouvoirs publics et même des organismes

commerciaux quand ces initiatives correspondent à notre programme.

3.

PROPOSITIONS DU BUREAU RELATIVES AUX METHODES DE TRAVAIL DU COMITE DIRECTEUR.

Pour que le Comité directeur soit plus vivant et plus actif, on propose de borner les informations générales à une demi-journée et d'utiliser la deuxième partie du temps à des travaux de groupes. Deux groupes sont actuellement prévus :

- réforme des structures du mouvement en vue de l'assemblée générale 1971,
- travail sur le premier projet de statut de l'éducation populaire.

Peut également être organisée une série d'informations par groupes régionaux sur leurs activités et des comptes rendus des travaux des groupes et commissions, par les membres du comité directeur qui y participent habituellement. On essaiera, par ailleurs, d'organiser le maximum de réunions le samedi précédent pour rendre plus rentables les déplacements des membres du comité directeur.

Prochaine réunion du comité directeur fixée au 15 février 1970. (1)

(1) Cette réunion a été par la suite reportée au dimanche 12 avril 1970.

activités régionales

● isère

VOYAGE D'ETUDES EN ANGLETERRE

Du 1^{er} au 8 février 1970 s'est déroulé en Grande-Bretagne un voyage d'études consacré au problème de l'école ouverte, au fonctionnement des collèges communautaires et à l'expérience des villes neuves.

Ce stage de 36 personnes groupait trois types de participants :

- enseignants et animateurs d'éducation permanente,
- architectes,
- représentants du conseil municipal de Grenoble.

En effet, un des but du voyage était de relier les choses vues et étudiées aux problèmes posés par la réussite, tant sur le plan architectural que communautaire et scolaire, de l'expérience « ville nouvelle » à Grenoble-Echirolles. Un des organisateurs du voyage était d'ailleurs M. BONNEVILLE, coordinateur de cette expérience et détaché à ce titre du cabinet du recteur (Grenoble).

Au cours de cette semaine, le groupe a séjourné à :

- Londres (visites d'établissements scolaires et de l'Institut d'éducation des adultes de Stepney),
- Cambridge (collège communautaire d'Impington),
- Leicester,
- Telford et Milton Keynes (villes nouvelles),
- Londres.

La visite des collèges communautaires s'est révélée particulièrement intéressante dans la mesure où ces établissements,

dont le premier a été créé en 1934, sont ouverts à la fois aux enfants (scolarité normale) et aux adultes, qui non seulement disposent des mêmes locaux mais aussi du même « corps enseignant ».

Il est juste d'ajouter qu'ont grandement contribué à la réussite du voyage, tant sur le plan matériel que du contenu, des organismes tels que

- L'Inner London education authority (I.L.E.A.)
- Le National institute for adult education
- Le Service des échanges extra-universitaires de l'ambassade de France et l'Institut français de Londres.

M. VIGNAL.

● puy-de-dôme

JOURNEES DE REFLEXION - 10-11 JANVIER 1970.

Ces journées ont été prévues à l'assemblée générale du groupe du Puy-de-Dôme. Elles sont destinées à favoriser de meilleures communications entre les adhérents, de mieux définir les objectifs et les méthodes du travail du groupe.

SAMEDI 10 JANVIER

1) Après avoir rappelé l'objet des journées et afin de mieux clarifier a posteriori les débats de l'assemblée générale, il est fait un historique succinct de la vie du groupe Peuple et Culture - Puy-de-Dôme, depuis sa création en 1963. Il est montré comment et avec qui les quatre commissions : **monde du travail, lecture, préparation au D.E.C.E.P. et connaissance de la capitale régionale**, sont nées et pour quels objectifs ces commissions ont été créées. Actuellement il y a crise.

2) Cette crise est due à une imprécision des objectifs ou à une déviation des objectifs, au fait que les nouveaux venus ne trouvent pas leur place à Peuple et Culture.

Il est fait une étude critique de la situation actuelle de chaque commission.

3) Synthèse des nouveaux objectifs et projets :

— **monde du Travail** : développer une information à l'usage du travailleur sur la loi des congés culturels, en situant cette information sur un plan de politique culturelle générale,

— **groupe Lecture** : travailler pour d'autres groupes en examinant les suites des prestations demandées,

— **D.E.C.E.P.** : La commission est remise en question par la réforme de l'examen. La préparation de la deuxième session est assurée tous les jeudi en liaison avec le service de la jeunesse et des sports.

Il faudra instituer un groupe d'étude lorsque les nouveaux textes seront sortis dans la perspective du statut de l'animateur.

— **capitale régionale** : il faudrait se préoccuper des publics qui seraient intéressés par le travail du groupe. Qui va assumer la prospection ?

DIMANCHE 11 JANVIER

Nous éprouvons la nécessité de situer l'action du groupe dans les perspectives de l'ensemble du mouvement, c'est-à-dire des sept secteurs d'activité.

Comment nos trois commissions **monde du travail, connaissance de la capitale régionale** et **commission lecture** se situent-elles dans ces secteurs ? Pour le **monde du travail**, c'est évidemment le secteur 2, de même que la commission **capitale régionale** se situe dans le secteur 3; mais la commission **lecture** travaillerait sur tous les secteurs; pour mieux définir ce travail, nous formons les trois groupes correspondants aux trois commissions.

CONCLUSION DES TRAVAUX DES COMMISSIONS.

1. lecture

Les membres de la commission attendent pour les examiner les demandes de prestations. Ils posent le problème des frais

de déplacement entraînés par ces prestations. Qui va les prendre en charge ?

Ils étudieront la diffusion des montages réalisés ou en cours de réalisation.

Ils organiseront des soirées détente autour d'un club de lecture pour favoriser la rencontre de tous les adhérents de Peuple et Culture.

Ils s'intéresseront et aideront au fonctionnement du bibliobus Michelin.

2. capitale régionale

Nous vivons un développement régional dont il est nécessaire d'avoir une conscience active.

Il est souhaitable de mettre à profit les échéances politiques que constituent les élections cantonales et municipales, ainsi que l'échéance du VI^e plan.

Pour cela, il faut développer les liens avec les partenaires, tels que :

les associations de quartiers, le bureau d'urbanisme, les élus des groupes de la gauche, le C.I.P.E.S., le mouvement « Vie nouvelle », Objectif 72 et, dans une perspective plus lointaine, « les Amicales laïques ».

3. monde du travail

Le groupe rédigera une brochure pour les responsables des comités d'entreprise,

— fera une publicité auprès de ces mêmes comités d'entreprise pour le voyage d'étude en Allemagne.

— il programme dans la perspective de la formation des animateurs de loisir et plein air, un stage destiné aux moniteurs d'équitation précédé de week-ends de sensibilisation aux problèmes du loisir.

JOURNÉES DE PROGRAMMATION

Des journées de programmation se sont tenues les 21 et 22 mars 1970 à Paris. Compte tenu des délais de fabrication du bulletin, nous ne pouvons vous en donner ici qu'un compte rendu sommaire. Nous tenons à votre disposition un compte rendu plus détaillé.

Après les souhaits de bienvenue du Président, B. CACERES, la séance est ouverte par M. JACQUEY, qui rappelle le but de ces journées et passe la parole à J. DUMAZEDIER, responsable du Centre d'études et de programmation, qui introduit les débats.

Après discussion, il est décidé de faire un tour de table, chaque région présentant dans ses grandes lignes, ses activités. Puis, les participants se répartissent en groupes de travail sur six des secteurs du programme afin d'aboutir à des conclusions provisoires permettant un travail plus approfondi dans les régions, les services, les commissions, pour préparer la deuxième session des journées de programmation qui aura lieu les 9, 10 et 11 juillet à Houlgate.

Nous vous présentons ci-dessous un très bref résumé des conclusions des groupes de travail :

SECTEUR 1 : EDUCATION PERMANENTE ET ENSEIGNEMENT

● à court terme

publication des résultats de l'enquête de P. BESNARD auprès des enseignants de P.E.C.,

réalisation de deux fiches de lecture sur **lettre à une maîtresse d'école, institutrice de village.**

● projets de dîners-débats sur :

la mise en place des centres d'éducation permanente,

la rénovation des mathématiques, la rénovation du français,

les partis politiques et l'éducation permanente.

SECTEUR 2 : DEVELOPPEMENT CULTUREL DU MONDE DU TRAVAIL (SECTEUR URBAIN)

Ce secteur — très vaste — peut être abordé plus modestement par des stages « Jeunes travailleurs », par des rencontres internationales permettant de confronter les situations françaises et étrangères, par une réflexion des membres du groupe.

Le groupe de travail souhaite aboutir à une meilleure formation des animateurs de comités d'entreprise en vue d'une meilleure action culturelle des comités d'entreprise.

SECTEUR 3 : DEMOCRATIE LOCALE ET REGIONALE

- préparation de l'activité immédiate prévue, l'université régionale d'Orléans,
- les « points forts » au niveau national : les élections municipales, la protection de la nature,
- en matière d'édition : un livre sur la politique culturelle de la municipalité de Grenoble, une fiche à l'intention des candidats aux élections municipales.

SECTEUR 4 : PROMOTION DU MONDE RURAL

Parmi les groupes représentés, seuls l'Isère et le Tarn-et-Garonne ont une action effective dans ce secteur; le Nord et le groupe Midi-Provence en sont à leurs débuts. En vue de la préparation des prochaines journées de programmation, le groupe soumet à la réflexion des groupes régionaux les éléments suivants : les populations agricoles (ceux qui doivent rester dans l'agriculture, ceux qui devront quitter l'agriculture), les populations rurales non agricoles, les citoyens fréquentant le milieu rural au cours des week-ends et des vacances.

Une fiche est prévue sur le rapport VEDEL.

SECTEUR 6 : DIFFUSION CULTURELLE

Le groupe constate que l'action culturelle est à un tournant : les maisons de culture, centres culturels, etc... découvrent que l'animation devrait être prioritaire.

● projets :

bilan sur les universités d'été d'Houlgate, depuis 11 ans, en vue d'aboutir à une nouvelle forme d'université; ce bilan pourrait faire l'objet d'un document; création éventuelle d'un centre national de formation, lieu de rencontre avec les créateurs, diffusion à l'intention de la province, recherche de type de stages de formation de relais culturels.

SECTEUR 7 : DIMENSIONS INTERNATIONALES DE LA CULTURE POPULAIRE

Le groupe de travail souhaite promouvoir un développement des connaissances linguistiques, établir une documentation-type pour les participants aux voyages d'études (Allemagne, Québec, Tchécoslovaquie).

Quant au groupe de travail III^e âge après le dîner-débat qui a eu lieu en février, un groupe de travail est en constitution.

VIENT DE PARAÎTRE

LA LECTURE 4^{ème} édition

par Geneviève CACERES

Collection « Peuple et Culture »

aux Editions du Seuil

224 pages, 12 F..

Il faut savoir d'abord qui lit et dans quel but on lit : après une rapide sociologie de la lecture, on s'efforce ici d'inviter le lecteur à une attitude active enrichissant à la fois sa personnalité, ses connaissances et son action.

Puis **La lecture** étudie d'une manière pratique et simplifiée l'organisation matérielle d'une bibliothèque populaire.

Mais l'animation culturelle de la bibliothèque, le regroupement des lecteurs et leur éducation, restent une tâche tout aussi importante. Comment le bibliothécaire peut-il être aidé dans son rôle d'éducateur ? Comment peut-il dépasser le simple et insuffisant rôle de distributeur de livres ? Fort de l'expérience commencée il y a plus de dix ans par ses animateurs, **Peuple et Culture** propose ses méthodes : clubs de lecture, fiches de lecture, montages de textes, etc.

PEUPLE ET CULTURE, 27, Rue Cassette Paris-VI*

Revue d'Education Populaire

Directeur Gérant : J. Dumazedier

Rédacteur en Chef : B. Cacerès



Copyright Peuple et Culture Tous droits de reproduction réservés

Com. Parit. 33.096

Dépôt légal : 2^e trimestre 1970

Imprimerie Hermel, 49, rue Hermel — Paris-18*